

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE : Lundi, le 7 août 2017
HEURE : 19 h 30
LIEU : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
Gaston Chamberland
Gérard Dalpé
Mme Maguy Carpentier, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loiselle

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

172-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

173-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de juillet 2017 soit accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- Mme Diane Paris - facture fauchage/débroussaillage abords routiers
- M. Laurent Chatelle - facture fauchage/débroussaillage abords routiers

COMPTES PAYABLES

174-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et résolu que la liste des comptes payables au 7 août 2017, représentant des déboursés de 508 513,87 \$ soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 33053 à # 33156 inclusivement et que soit entériné un acompte de 1 000 \$ à Studio Sorge pour des dépenses dans le projet Dollars Dunham.

*Monsieur le conseiller Gérard Dalpé enregistre son vote **contre** le paiement de la facture 2017-07-0017 de 9347-2686 Québec Inc. (Denis Cusson) pour le fauchage/débroussaillage des abords routiers.*

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 357 769,54 \$, le solde des dépenses de 151 744,33 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

Adopté.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI, à la MRC, au CLD, à la FONDATION BMP et au CONSEIL D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE.

ADMINISTRATION — FINANCES

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES MMQ

175-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la municipalité renouvelle son contrat d'assurances avec la MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC pour la prochaine année, en vigueur à compter du 6 août 2017 jusqu'au 6 août 2018, pour une prime totale de 71 520 \$, incluant la taxe provinciale applicable.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles à l'ensemble des différents postes budgétaires d'assurances pour tous les départements.

NOMINATION REPRÉSENTANT AU CONSEIL EXÉCUTIF RIGMRBM

176-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que Monsieur le maire Pierre Janecek soit désigné comme représentant de la Ville de Dunham au comité exécutif de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi et en son absence, que Monsieur le conseiller Kevin Mitchell soit autorisé à le remplacer.

Adopté.

IMMEUBLE VÉTUSTE ET INSALUBRE SITUÉ AU 32 RUE JETTÉ

CONSIDÉRANT les diverses mesures prises par la Ville en 2014 et en 2016 relativement à divers problèmes d'insalubrité et de sécurité du bâtiment de l'immeuble sis au 32 rue Jetté ;

CONSIDÉRANT notamment la résolution du conseil no 201-13 du 3 septembre 2013 et la résolution 029-16 du 1^{er} février 2016, qui font état des multiples problèmes à l'égard de cet immeuble ;

CONSIDÉRANT que, suite aux démarches entreprises par la Ville en vertu de la résolution 029-16, la propriétaire a été informée des multiples problèmes affectant l'immeuble et des travaux qui devraient y être faits afin de rendre notamment le bâtiment salubre et sécuritaire à des fins d'habitation ;

CONSIDÉRANT que, suite à ces mesures, la propriétaire n'a pas exécuté les travaux requis, ni réintégré l'immeuble, lequel est inoccupé depuis plus d'un an et apparemment laissé à l'abandon ;

CONSIDÉRANT que l'immeuble est toujours dans un état d'insalubrité et que le bâtiment est dans un état tel qu'il a perdu plus de 50% de sa valeur par vétusté ;

CONSIDÉRANT que ce bâtiment est évalué à 10 700 \$ au rôle d'évaluation et que son état ne justifie pas l'investissement que représenteraient les travaux de réparation nécessaires afin de le rendre salubre et habitable ;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 231 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qui prévoit que lorsqu'une construction est dans un état tel qu'elle peut mettre en danger des personnes ou lorsqu'elle a perdu la moitié de sa valeur par vétusté, la Cour supérieure peut, sur demande de la municipalité, ordonner l'exécution des travaux requis pour assurer la sécurité des personnes ou, s'il n'existe pas d'autre remède utile, la démolition de la construction ;

CONSIDÉRANT qu'en raison de l'état du bâtiment, le conseil est d'avis que le seul remède utile est de requérir la démolition de ce bâtiment ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

177-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que la Ville de Dunham transmette à la propriétaire de l'immeuble, une mise en demeure l'enjoignant de faire démolir le bâtiment et d'en enlever tous les débris et nuisances s'y trouvant, et ce, dans un délai de trente (30) jours ;

Qu'à défaut par la propriétaire d'obtempérer à la mise en demeure dans le délai imparti, de prendre les procédures judiciaires appropriées pour obtenir notamment une ordonnance de la Cour supérieure l'enjoignant de démolir le bâtiment et de nettoyer le terrain et qu'à défaut, la Ville soit autorisée à y procéder elle-même aux frais de la propriétaire.

De mandater la firme Paradis Lemieux Francis Avocats à ces fins.

Adopté.

MODIFICATION CONDITIONS DE TRAVAIL INSPECTRICE MUNICIPALE

178-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que les conditions de travail de l'inspectrice municipale, Andréanne Godbout, soient modifiées pour que son salaire horaire soit haussé à 27,38 \$ immédiatement et qu'elle ait droit à une semaine de vacances supplémentaire à partir du 1^{er} janvier 2018.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 61100 141.

VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

SOUSSIONS - SEL A DEGLACER

Suite à notre demande de soumission sur invitation pour la fourniture d'approximativement 500 tonnes métriques de sel à déglacer, pour les besoins du service de voirie durant la saison d'hiver 2017-2018, trois (3) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 31 juillet 2017 à 10 h, soit :

	Montant soumis livré (taxes incluses)	Montant soumis non livré (taxes incluses)
▸ MINES SELEINE		
DIVISION DE K + S SEL WINDSOR LTÉE.....	94,50 \$	92,50 \$
▸ SEBCI.....	98,86 \$	87,36 \$
▸ SEL WARWICK INC.....	98,88 \$	87,38 \$

Après étude, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

179-17 et unanimement résolu que la soumission présentée par MNES SELEINE pour la fourniture de sel à déglacer, **incluant la livraison**, soit acceptée.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédits sera émis au fur et à mesure des achats, lors de la présentation des factures à la liste des comptes payables.

SUBVENTION AIDE A L'AMELIORATION DU RESEAU ROUTIER MUNICIPAL (25 000 \$)

180-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins, pour un montant subventionné de 25 000 \$, et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du MINISTERE DES TRANSPORTS.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

Adopté.

PRE-TREMPAGE ABRASIFS D'HIVER

181-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 17 376 \$ plus taxes (prix pour 3 000 tonnes au taux de 16 litres/tonne), soit autorisé pour le pré-trempage, avec un déglaçant liquide à base de chlorure de magnésium, de la réserve d'abrasifs d'hiver incluant le produit, transport, convoyeur à courroie et équipements de contrôle électronique.

Le fournisseur sera MULTI-ROUTES INC.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 33000 635.

AUTORISATION DIVERS TRAVAUX ROUTIERS

182-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que les différents travaux routiers suivants soient autorisés :

- travaux de décohéssionnement (pulvérisation) de pavage ou traitement de surface sur 1 km chemin Noisieux et 500 mètres rue Larose (environ 15 000 \$) ;
- travaux de rapiécage d'asphalte chemin Béranger et autres (maximum 25 000 \$) ;
- travaux de traitement de surface rue Larose et rue Ostiguy (maximum 25 000 \$) ;
- travaux de drainage, rechargement en vue d'un traitement de surface en 2018 sur les rues Bonaventure, Charlesbourg, de la Métairie, Baillon et Wilkinson (environ 75 000 \$) ;
- remplacement d'un ponceau transversal (48 pouces), drainage et rechargement partiel section est du chemin Grande-Ligne (environ 10 000 \$) ;
- travaux de réparations de sections de fondation chemin Maska (environ 50 000 \$).

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10320 710.

URBANISME

NOMINATION AU CCU

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

183-17 et unanimement résolu que, suite à la démission de Monsieur Michel Leblanc au Comité Consultatif d'urbanisme, Monsieur François Charbonneau soit nommé pour le remplacer jusqu'au 31 décembre 2017.

Adopté.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM-17-05 JULIE GAGNON ET STEPHANE LACASSE - 207 LAROSE

184-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame Maguy Carpentier

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure de Julie Gagnon et Stéphane Lacasse, afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal situé à 0,56 mètre de la ligne latérale et à 3,43 mètres de la ligne arrière, alors que l'article 27 du règlement de zonage 243-03 indique que les marges latérales et arrières pour la zone AR4 sont de 2,75 mètres et 6 mètres, et de régulariser l'implantation du cabanon situé à 0,13 mètre de la ligne latérale en contravention avec l'article 74 du règlement de zonage 243-03 qui indique que la marge latérale doit être de 1 mètre.

Adopté.

RECOMMANDATION A LA CPTAQ – DEMANDE 9330-2768 QUEBEC INC. (PAUL BRAULT) – 3543 PRINCIPALE

185-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le conseil municipal de cette ville recommande favorablement à la CPTAQ d'autoriser la demande d'utilisation non-agricole d'une partie des lots 3 979 531 et 3 979 532 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 964,4 mètres carrés et 476,7 mètres carrés, présentée par 9330-2768 Québec Inc. (Paul Brault), le 3 juillet 2017. Cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur.

Adopté.

DEMANDE AU PIIA 17-04 ROBERT BOULAIS VIGNOLE CENTAURE – 205 RUE BRUCE

186-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du COMITE CONSULTATIF D'URBANISME (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du Vignole Centaure au 205, rue Bruce :

- construction d'un bâtiment semblable à celui existant pour un autre bâtiment accessoire, pour la dégustation de produits vinicoles, construit avec une structure métallique (deux containers de 40 pieds entièrement recouverts, comme pour le précédent projet).

Adopté.

DEMANDE AU PIIA 17-05 JEAN-LUC DALLAIRE - 3689 PRINCIPALE

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

187-17

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du COMITE CONSULTATIF D'URBANISME (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 3689, rue Principale :

- remplacement de la vitrine en marge avant de la bâtisse par une vitrine de 69 pouces par 96 pouces.

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

AVIS DE MOTION – REGLEMENT DETERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D'EAU POTABLE ET LES OPERATIONS VISANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITE

188-17

Monsieur le conseiller Gérard Dalpé donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

SPORTS ET LOISIRS

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE FETE ANNUELLE CLUB DE SOCCER DE DUNHAM

189-17

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu qu'une aide financière de 500 \$ soit accordée au Club de soccer de Dunham pour aider au financement de la fête annuelle de fin de saison du club.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70150 990.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SUBVENTIONS/APPUIIS/PARTICIPATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- › Mme Thérèse Gagné - immeuble vétuste 32, rue Jetté.
- › M. Gilles Gagné - permis d'abattage d'arbre.
- › M. Jean Binette - projet de règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité.
- › M. Léo Simoneau - demande permis d'alcool industriel chemin Dymond ;
- heures de travail inspectrice ;
- travaux rue Larose ;
- résidus verts et compostage ;
- état du chemin McCullough.
- › M. Gilles Nadeau - collecte résidus verts.
- › M. Laurent Chatelle - suivi des entrepreneurs ;
- permis d'abattage d'arbre.
- › M. André Pinsonneault - état propriété du 191, Deux-Montagnes.
- › M. François Cusson - nettoyage fonds des fossés.
- › M. François Charbonneau - amélioration notable état des routes ;
- félicitations qualité des activités du 150^e ;
- belle qualité de l'eau au lac Selby en 2017.
- › Mme Lucie Boulet - prochaines activités du 150^e.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

190-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiselle, greffier

Nicole Gingras, trésorier

